



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

DAREIC

Délégation Académique
aux Relations
Européennes et
Internationales et à la
Coopération

Dossier suivi par
Catherine Ciserane

Téléphone
05.96.52.25.10

Fax
05.96.52.25.15

Mel
Catherine.ciserane

@ac-martinique.fr
dareic

@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97233 Schoelcher

Schoelcher, le 29 avril 2014

La Rectrice de l'Académie de la Martinique
Chancelier de l'Université
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Références : DAREIC/CBL/CC/2014-10

Objet : Lettre de mission des enseignants référents pour l'action européenne et internationale (ERAEI)

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement,

Faisant suite à la circulaire du 29 novembre 2013 vous invitant à désigner un enseignant référent pour l'action européenne et internationale (ERAEI), je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la lettre de mission de ces personnels. En effet, la constitution de ce réseau revêt une grande importance pour notre académie qui pour développer sa dimension internationale, met en œuvre une politique qui vise des objectifs stratégiques, des objectifs géographiques et des objectifs de moyens.

Je vous remercie d'avoir procédé à la nomination de l'ERAEI de votre établissement qui a bénéficié depuis janvier dernier de 3 sessions de formation riches et denses sur l'ensemble des dispositifs gérés par la Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération. (Vous trouverez les comptes-rendus de ces sessions de formation sur le site de l'académie que je vous invite à découvrir à l'adresse suivante <http://site.ac-martinique.fr/dareic/>). Une plateforme collaborative où sont publiés régulièrement les informations, les outils et supports de formation utiles à l'ERAEI dans l'exercice de ses fonctions a également été créée.

L'ERAEI a pour mission de vous accompagner dans vos efforts pour structurer et développer la démarche d'ouverture européenne et internationale de votre établissement, de relayer au plus près l'information, d'impulser et de faciliter la mise en place d'actions d'ouverture européenne et internationale – projets de mobilité, d'échange, de jumelage, de visite ou de partenariat... – avec l'aide technique de la DAREIC dont il est un relais auprès des personnels de l'établissement. Il est le point de contact au quotidien des enseignants et des élèves désireux de s'investir dans un projet éducatif européen ou international et informe la DAREIC de l'ensemble de l'activité à

l'international de l'établissement. Il assure aussi le recensement au sein de l'établissement des projets susceptibles d'obtenir des cofinancements sur les fonds structurels européens FSE/FEDER, l'appui au montage et suivi des projets suite aux formations dispensées par la Cellule Académique des Fonds Européens et de Coopération (CAFEC).

Sur la base du bilan fourni par l'ERAEL **au plus tard le 15 juin** à la DAREIC, une dotation annuelle de 10HSE lui sera attribuée. Il vous sera en outre possible, en fonction du degré d'activité à l'international de votre établissement, d'abonder le cas échéant cette indemnité en recourant à votre dotation HSE propre.

Je vous réitère mes sincères remerciements et souhaite que ce réseau contribue efficacement au développement de la dimension européenne et internationale de notre académie.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement, en l'assurance de ma considération distinguée.

Catherine Lavenir

Catherine BERTHO LAVENIR

